

Qu'est-ce que le programme Erasmus + ?

Le programme Erasmus + est le programme emblématique de l'Union européenne pour la mobilité européenne à des fins éducatives.

En quoi la cité scolaire d'Oloron Sainte Marie peut-il soutenir la mobilité des élèves dans le cadre du programme Erasmus ?

La cité scolaire d'Oloron Sainte Marie a demandé l'obtention d'une accréditation sur pour la durée de la programmation 2024 à 2027 pour permettre à des écoles primaires qui le souhaitent d'intégrer un groupement appelé « consortium », et faire bénéficier aux élèves des avantages du programme Erasmus +.

Que permet le programme Erasmus + ?

Dans le cadre de l'accréditation, le programme Erasmus + permet des :

- Mobilités de groupe d'élèves (2 à 30 jours) pour passer du temps avec d'autres élèves européens dans un établissement scolaire partenaire. Les mobilités peuvent aussi être réalisées au sein des institutions européennes.
- Mobilités individuelles d'apprentissage de courte durée (10 à 29 jours) ou de longue durée (30 à 365 jours) dans un autre établissement scolaire ou d'effectuer des stages.
- Mobilités pour le personnel.

Parallèlement, toutes les activités de mobilités physiques des élèves peuvent être combinées avec des activités virtuelles (par exemple sur E.Twinning).